



# s'Muespacher Blättle

Lettre d'information aux Muespachois – décembre 2018 -



Citoyenneté



Nature



Sécurité



Commandements



Associations



Histoire



Agenda 2019



Chers Muespachois,

J'aimerais écrire des mots de joie pour Noël, mais que c'est difficile en cette période alors que de nombreuses personnes sont dans la rue pour exprimer leurs peines et leurs difficultés, alors que notre Alsace est frappée par un terroriste faisant de nombreuses victimes et que tant de personnes sont touchées par la maladie. C'est difficile d'écrire ces mots de joie alors je me tourne vers la magie de Noël et je souhaite qu'elle agisse pour nous apaiser, nous apporter le réconfort, nous permette de relativiser et qu'elle nous offre de merveilleux moments de bonheur avec nos familles et amis.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 6 janvier pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Scheeni Wianachta an alli !

Philippe HUBER, votre maire

# Informations pratiques

## Secrétariat de la mairie

### Horaires d'ouverture

Lundi	09h00-11h00
Mardi	14h00-17h00
Mercredi	09h00-11h00
Jeudi	14h00-18h00
Vendredi	09h00-11h00

### Téléphone

03 89 68 61 24

### Mail

[mairie-de-muespach@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-muespach@wanadoo.fr)

### Site Internet

[www.muespach.fr](http://www.muespach.fr)

## Agence postale

### Horaires d'ouverture

Lundi	14h - 17h
Mardi	09h - 12h
Jeudi	09h - 12h
Vendredi	14h - 17h
Samedi	09h - 12h



Exceptionnellement ouverte le lundi 24 décembre 2018 de 09h à 12h au lieu de 14h à 17h, et sera fermée le lundi 31 décembre 2018.

## Horaires d'ouverture de la déchetterie

### Horaires d'hiver, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	13h - 16h
Mercredi et samedi	09h - 18h

### Horaires d'été, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	13h - 18h
Mercredi et samedi	09h - 18h



## Réforme de la sortie de territoire des mineurs

Depuis le 15 janvier 2017, un mineur voyageant depuis la France seul vers l'étranger devra obligatoirement présenter une autorisation de sortie du territoire (AST) signée par l'un de ses parents.

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. **Le décret entre en vigueur le 15 janvier 2017.**

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr))



- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport

- Formulaire CERFA n° 15646\*01 signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale

Le formulaire CERFA est en accès libre à l'adresse [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15646.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do)

## Objets trouvés

Que faire si vous trouvez un objet perdu dans l'espace public ?

Quelle que soit sa valeur, son propriétaire sera heureux de le retrouver. Alors ne tardez pas à le déposer à la mairie, les horaires d'ouverture sont en première page.

Que faire si vous avez perdu quelque chose ?

Contactez la mairie et après avoir décrit votre bien, vous pourrez le récupérer s'il figure parmi les objets trouvés !



## Journée citoyenne 2019, retenez la date !

Les deux premiers rendez-vous ont été un franc succès, le troisième une consécration ! La journée citoyenne est un sérieux coup de main donné à la commune par des citoyens solidaires et généreux, qu'ils soient bricoleurs ou non. Le repas de midi couronne cet exceptionnel échange. Vous n'avez pas encore participé ? Vous êtes le bienvenu. Rejoignez-nous **le samedi 18 mai 2019 !**



## Déneigement des trottoirs

La période hivernale est là ! Il est rappelé que le déneigement et le salage des voies et espaces publics est de la compétence de la commune. Cependant, il est demandé aux propriétaires et locataires de s'assurer que le trottoir est déneigé et éventuellement salé ou sablé devant leur habitation, ainsi que les terrains non bâtis, pour éviter accidents et chutes. La responsabilité des riverains peut également être engagée pour négligence : par exemple en cas de chute de neige provenant du toit des habitations et qui endommagerait une voiture

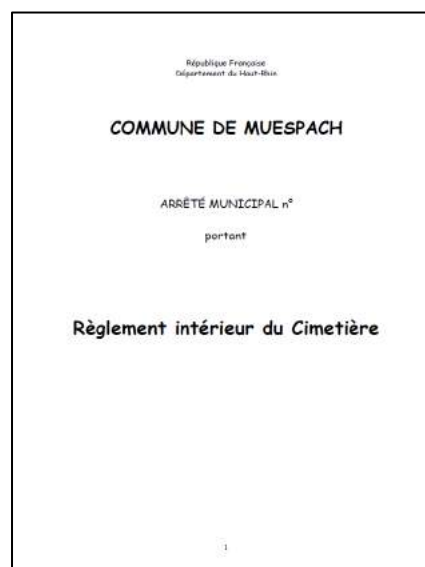


## Mise à jour du Règlement du Cimetière

Le règlement complet est consultable à la mairie et sur le site internet de la commune. Ci-dessous un extrait de l'article 36

### Travaux d'entretien des tombes

*Les espaces entre les tombes doivent être désherbés par les concessionnaires ou leurs ayant droits, aucune végétation ne doit y pousser. L'usage de pesticides et de produits phytosanitaires est interdit.*



## Muespach aura la fibre

Comme nous vous l'annoncions dans la manchette de décembre 2017, les travaux de déploiement de la fibre se poursuivent en privilégiant les communes ayant les débits les plus faibles.

La date de début des travaux pour Muespach continue de progresser et est avancée à avril 2020.

L'offre continue de s'étoffer puisque les abonnés actuels ont le choix entre 9 opérateurs que vous pouvez retrouver sur le site [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr)

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de la date de démarrage des travaux.



## Sécurité

### Stationnement sur les trottoirs : 135 Euros

Se garer sur un trottoir, même "proprement", est passible, depuis juillet 2015, d'une amende de 135€. Un arrêt de quelques minutes est tout autant interdit. C'est l'article R417-11/8a du code de la route.

Retenez que l'arrêt ou le stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir sont strictement interdits (sauf signalisation spécifique l'autorisant). Le trottoir est considéré comme une voie spécialisée pour piétons. Donc de même qu'il est

interdit de rouler, s'arrêter, stationner sur une bande cyclable, il est interdit de poser une roue sur le trottoir ! La gendarmerie a procédé à des verbalisations, aussi ne tentons pas le diable. Les mamans et leurs enfants en poussettes, les écoliers et collégiens, les personnes âgées, les promeneurs et les personnes à mobilité réduite vous remercient pour votre civisme.



### Halte aux cambriolages

Baisse de la luminosité, maisons vides ou inoccupées, même pour quelques heures afin de faire les courses ou visiter de la famille, infos sur réseaux sociaux, voilà des exemples mis à profit par des cambrioleurs pour « visiter » votre maison. Sachez que les cambrioleurs mènent leur enquête bien avant les fêtes pour repérage (en observant par exemple vos allées et venues).

Pensez donc à sécuriser vos profils et de ne pas divulguer des informations diverses (dates de départ en vacances, projets de réveillons à l'extérieur de votre maison).

Pensez également à prendre des photos de vos cadeaux et objets de valeur. Ce seront autant de preuves pour les assurances pour les dédommagements.



Pensez également à prendre des photos des plaques de véhicules paraissant suspects dans votre quartier et informez dans les meilleurs délais la brigade de gendarmerie de Durmenach (03.89.25.81.21).

## Vitesse affichée, pied levé

Début septembre deux nouveaux radars ont été installés aux entrées du village. En plus d'afficher votre vitesse, ces radars les enregistrent...et dans les deux sens.

Après trois mois de fonctionnement nous constatons que la vitesse moyenne oscille entre 45 et 49 km/h. Seules les mesures en direction de Muespach le Haut donnent une vitesse moyenne à 50,55km/h pour une circulation de 62983 véhicules/mois.

Globalement, 97% et 99% des véhicules sont sous les 60km/h tous sens confondus. Voilà pour le côté positif.

En ce qui concerne les grands excès de vitesse (vitesses > 100 km/h), ils représentent 0,03 % du

trafic. Dans le top 10 des excès, seuls trois ont eu lieu la nuit, un à 9h et un à 22h. Mais tenez-vous bien, quatre ont eu lieu lorsque les écoliers sont sur le chemin de l'école, entre 11h30 et 13h30 !!!



En résumé, continuez à respecter les limitations de vitesse ... même quand vous avez le radar dans le dos ... et méditez cette citation « Mieux vaut arriver 5 mn trop tard que 20 ans trop tôt ».

## Les 10 commandements pour 2019

Au printemps le chant des oiseaux tu écouteras, car bientôt le silence l'emportera.

Pesticides dans jardin tu oublieras, ou totalement « has been » tu seras.

La Terre tu respecteras ou sur Mars un jour ton enfant, d'habitude dans la lune, t'enverra.

Tes déchets tu trieras et Ploubelle la vie sera.

Neige sur trottoir tu déblaieras, devant ta porte aussi tu balaieras.

Les écoliers tu protégeras, ta voiture n'importe où tu ne stationneras.

Et ton pied du champignon tu lèveras, ou celui des écoliers tu prendras.

Aussi tes anciens tu chériras, et ainsi leur médicament tu seras.

En l'an 2019 tu positiveras, au lendemain tu croiras,

Car c'est bien grâce à toi + toi + toi + toi que le monde changera.

# Environnement

## World CleanUp Day

Belle opération le samedi matin 15 septembre pour le Muesputz - World CleanUp Day à Muespach. Une belle équipe de bénévoles sensibles à l'environnement dont des personnes de villages voisins comme Ludivine et Manon de Hagenthal-le-Haut. Des découvertes parfois surprenantes comme un tas de couches, un aspirateur, un parapluie, un pneu ainsi que des quantités de bouteilles, canettes, paquets de cigarettes, gobelets, emballages divers du Mac Do, des sceaux, papiers, mégots, ... Belle balade également et l'occasion de discuter, de rencontrer, d'échanger et de boire un coup. Merci également pour le bon Gâteau offert généreusement par des nouveaux habitants.



## Maladie du frêne.

Suite à la maladie des frênes qui longeaient notre ruisseau entre le pont du cimetière et le préau et que nous avons été obligés d'abattre, nous avons prévu de replanter les berges sur cette zone avec l'aide de l'Epape (ancien syndicat de l'III)



## Les déchets verts



### De quoi s'agit-il ?

Les déchets biodégradables du jardin, dits déchets verts, sont :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse
- Les feuilles mortes
- Les résidus d'élagage
- Les résidus de taille de haies et d'arbustes
- Les résidus de jardinage

Le déchet le moins encombrant est celui que l'on ne produit pas ! La technique du mulching permet de tondre sa pelouse sans avoir à se poser la question de la destination des résidus de tonte puisqu'il n'y en a pas. L'herbe est si finement hachée par la lame de la tondeuse qu'elle peut rester sur place et se décomposer tout en fertilisant la pelouse. Esthétiquement, le résultat est le même que si vous aviez ramassé l'herbe. Et le temps que vous auriez consacré à un aller-retour à la déchetterie peut être mis à profit pour s'accorder un petit moment de détente dans son jardin !

### Que faire de ces déchets verts ?

La meilleure solution est de les utiliser sur place, soit en les compostant ou en les utilisant en paillage. Si vous disposez d'un broyeur, vous pouvez ainsi valoriser directement dans votre jardin les déchets issus de celui-ci.

Les tontes de gazon et le broyat des résidus de taille et d'élagage peuvent être disposés au pied des haies, des arbres et arbustes où ils maintiennent l'humidité du sol et empêchent la pousse des mauvaises herbes. Utilisés en paillage au potager, ils conservent également l'humidité, ce qui vous permet d'espacer les arrosages, et ils enrichissent naturellement le sol.

### Les apporter à la déchetterie

En dernier recours, vous pouvez les apporter à la déchetterie. Vous avez droit à 12 passages par an à celle de Waldighoffen où se trouvent des bennes dédiées à la collecte de ces déchets.

Il est strictement interdit de se débarrasser de ses déchets verts dans les fossés, au bord des chemins ou dans la forêt communale.

### Brûler ses déchets verts ? INTERDIT !

Il est formellement interdit de brûler à l'air libre des déchets verts.

Brûler ses déchets dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par l'odeur ou la fumée peuvent engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Les agents de la Brigade verte sont compétents pour dresser le procès-verbal.

### Pour joindre la Brigade verte

Tel : 03 89 74 84 04

contact@brigade-verte



## Produits phytosanitaires interdits

Pour rappel, la vente, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires sont interdites pour les particuliers à partir du 1er janvier 2019. Quels sont les produits interdits ? Il s'agit des fongicides, des herbicides, des insecticides, des parasitocides, des acaricides, des rodenticides ou raticides, soit des produits chimiques souvent toxiques utilisés pour la lutte contre les animaux et les plantes jugés nuisibles aux plantations et au jardin.

Quels sont ceux non soumis à cette réglementation ? Les produits de lutte biologique intégrée comme les désinfectants, les produits de traitement du bois, les produits à faible risque (type purins et autres PNPP), les produits autorisés en agriculture biologique. Depuis le 1er janvier 2017, cette loi

s'applique entre autres aux collectivités qui ne peuvent plus utiliser ces produits pour leurs parcs, espaces végétalisés. Il est donc urgent de changer nos habitudes

et trouver des solutions efficaces. L'acte n'est pas anodin : il suffit de penser aux milliers de tonnes par an de ces produits utilisés pour jardiner et entretenir ces milliers de jardins dont s'occupent avec souvent beaucoup d'abnégation ces millions de françaises et français. Le jeu vaut donc la chandelle ! À chacun d'entre nous de changer la donne !



1 janvier 2019

## Concours de dessins

Un jeu-concours grand public a été organisé par la FREDON Alsace qui invitait à s'exprimer librement sur notre vision du jardin sans pesticide. Un des dessins réalisés par les enfants de l'école élémentaire avait été sélectionné pour la finale. Grâce au vote du public et une belle mobilisation des internautes, le dessin de Muespach a remporté le concours !

Vous pouvez déjà retrouver ce dessin sur des petits panneaux d'information sur la démarche sans pesticide situés à divers emplacements à Muespach.

Prochainement, 10'000 exemplaires de ce dessin seront distribués par l'organisateur du concours dans les jardinerie de la région au format carte postale.



# Les sources rue de la Fontaine

Dans les années 30, la construction du réservoir sur les hauteurs de la rue de la Fontaine a permis à la commune d'assurer une partie de son approvisionnement en eau pendant de nombreuses années. Le réseau de captage l'approvisionnement s'étend sur plusieurs parcelles privées. À l'époque, la réalisation de ce captage n'a fait l'objet d'aucune servitude ou inscription de quelque sorte que ce soit. Plus tard, cette source a été déconnectée du réseau. Elle alimente aujourd'hui la fontaine du croisement des rues de la Gare et de la Fontaine.

A défaut d'avoir le budget suffisant pour acheter les parcelles avec les sources ou de devoir abandonner d'autres projets d'investissement, le conseil municipal a pu profiter des récentes transactions sur les différentes parcelles servant à la création du lotissement « Le clos des papillons » situé rue de la Gare pour obtenir une servitude sur les parcelles concernées par les sources.

## **1) Servitude de passage de gaines de fluides et canalisations eaux**

*A titre de servitude réelle et perpétuelle, le propriétaire du fonds servant constitue au profit du fonds dominant, qui accepte, et de ses propriétaires successifs un droit de passage en tréfonds d'une canalisation souterraine des eaux.*

## **2) Servitude d'agrément**

*A titre de servitude réelle et perpétuelle, le propriétaire du fonds dominant constitue au profit du propriétaire du fonds servant et de ses propriétaires successifs, une servitude de jouissance exclusive des éléments de captage de l'eau, des tuyaux, des puits, des collecteurs, et d'une façon générale de tous les éléments relatifs à l'eau présents sur la parcelle ainsi que le puisage de l'eau, ainsi qu'une servitude de passage permettant l'accès au propriétaire du fonds dominant au puits existant*

*Toute activité sur la parcelle susceptible de modifier le captage de l'eau, tant en quantité qu'en qualité est interdite sans l'accord écrit de la commune*

### **Modalités d'exercice de la servitude :**

*Le propriétaire du fonds dominant fera entretenir cette servitude à ses frais exclusifs. Il s'oblige à faire remettre à ses frais le fonds servant dans l'état où il a été trouvé tous travaux ultérieurs de réparations ou entretien, de manière à n'apporter à son propriétaire que le minimum de nuisances.*

*En cas de détérioration apportée à cette canalisation du fait du propriétaire du fonds servant, ce dernier devra en faire effectuer à ses seuls frais la réparation sans délai.*

*Étant précisé que toutes les interventions techniques et entretien sur cette servitude ne pourront être effectués que par les services compétents autorisés en la matière et non par le propriétaire du fonds dominant lui-même. A ce droit de passage en tréfonds s'accompagne également la mise en place des compteurs en surface ou enterrés.*

*Il sera interdit de construire sur l'emprise de cette servitude.*

*Son emprise est figurée au plan annexé, approuvé par les parties.*

*Elle devra être libre à toute heure du jour et de la nuit, ne devra jamais être encombrée et aucun véhicule de devra y stationner.*

*Elle ne pourra être ni obstruée, ni fermée par un portail d'accès, sauf dans ce dernier cas avec accord des parties.*

*Les frais d'entretien de cette parcelle seront à la charge du propriétaire du fonds dominant, qui devra la conserver en nature de terrain.*

*L'existence de cette jouissance ne devra cependant pas apporter de nuisances au propriétaire du fonds servant par dégradation de son propre fonds ou par un usage inapproprié.*

**Cette servitude permet aujourd'hui à la commune d'avoir la main sur ces sources sans avoir eu à pénaliser lourdement le budget.**

## Écho de la forêt Muespachoise

Depuis le début de cette année, un nouvel agent de l'ONF se charge de la gestion de notre forêt et de celles des onze communes voisines. Il s'agit de Monsieur Capron, originaire de Bretagne. Il remplace Madame Pompermeier.

Ayant subi des extrêmes météorologiques, nous nous trouvons devant de nombreux problèmes à résoudre :

- la sécheresse et la chaleur en été ont fait qu'à l'avenir les épicéas vont disparaître de nos forêts.
- nous observons également que le peuplement de hêtres ne se porte pas au mieux.
- Suite à la tempête de ce printemps, une importante surface d'épicéas a été couchée dans la parcelle 8 du Willerhof " 200 m<sup>3</sup> " en tout 600 m<sup>3</sup> sur tout le volume.



Willerhof, clairière générée par la tempête

Cette surface dans la parcelle 8, 24R, et celle à l'entrée du bois parcelle 2a, coté droite de la route du Willerhof devront rapidement être replantés. Les essences qui pourraient convenir, seraient Mélèzes et Pins Douglas.



Bois dévalorisé sorti de la clairière du Willerhof

Cet automne les coupes auront lieu dans les parcelles suivantes :

- \_ 6A et 10A au Willerhof
- \_ 14R au Langholz
- \_ 25A vers Roppenzwiler

### Quelques chiffres :

Année 2017 : dépenses 26.593,25 € ; recettes 32.503,84 € ; excédent 11.910,59 €

## Association foncière : travaux effectués en 2018

L'association foncière a « bossé » dur en curant bon nombre de fossés pendant une semaine pour optimiser la location d'une minipelle. La mise en place d'un drainage le long du Montagweg a également été effectuée. Tous les membres présents sont chaleureusement remerciés.



Curage des fossés au Zweigaeckerle et Niederer Muenchhof.



Curage rue de la forêt



Curage rue de la forêt



Stockage des purges



Réfection au Montagweg, avec pose d'un drainage



Pose des tuyaux de drainage



Chargement des tas de cailloux vers le Willerhof



Remplissage



Finition du chantier avec la pelle d'un membre de l'AF

## Un nouveau Curé pour six villages.



Le 23 septembre dernier, la Communauté de Paroisses Saint Sébastien sur Ill et Gersbach, dont fait partie notre Paroisse Saint Blaise de Muespach, a accueilli son nouveau Curé, le Père Sébastien Schmitt.

Originaire de Winkel, il était déjà en fonction dans notre beau Sundgau, sur le doyenné

de Hirsingue, de 2000 à 2005. Puis, il a été nommé Curé de la Communauté de Paroisses d'Issenheim de 2005 à 2009, avant de rejoindre le Séminaire de

Strasbourg en tant que formateur, jusqu'à son arrivée parmi nous.

Le Père Sébastien Schmitt poursuit la mission entamée par le Père Christophe Smoter, reparti auprès de sa famille à Cracovie, ainsi que par le Père Paul Horstmann, qui continue à œuvrer sur la Communauté de Paroisses. La commune salue également la mémoire des abbés François Lichtlé et Antoine Peter. Tous ont accompagné les Muespachois, dans les moments de joie mais aussi de tristesse, qu'ils en soient vivement remerciés !

Réservez un bon accueil au nouveau Prêtre et souhaitons que son action porte beaucoup de fruits !

## État civil

### Naissances

Nom	Prénoms	Date de naissance	Adresse
ZEYSSOLFF SPIEHL-MANN	Gabin	15/12/2017	8 rue des Prés
LALLEMAND	Victor	28/10/2018	39 rue du 1 <sup>er</sup> Septembre

### Mariage

Epoux	Epouse	Date	Lieu
FRITSCHY Claude Maurice	WILLIAMS DALMASI Rafaëla	5/5/2018	Muespach (68)

## Décès

Nom	Prénoms	Date et lieu	Ancienne adresse
KAELBEL	Jean-Pierre Charles	18/12/2017 à Altkirch	85 rue du 1 <sup>er</sup> Septembre
MASMUNSTER veuve HATSTATT	Sonja Rose	26/02/2018 à Altkirch	17 rue du 1 <sup>er</sup> Septembre
SEGINGER	Christian Joseph	4/3/2018 à Colmar	17 rue des Vignes
LITZLER épouse MEYER	Véronique	16/03/2018 à Muespach	6 rue des Vignes
SCHNEIDER	Siegfried Armin	31/05/2018 à Muespach	Würzburg (Allemagne)
KLAUS épouse KUENY	Marie-Thérèse	13/08/2018 à Mulhouse	20 rue du 1 <sup>er</sup> Septembre
ZURBACH épouse BRAND	Marie Martina Paulette	12/10/2018 à Muespach	26 rue du 1 <sup>er</sup> Septembre
FLECK	Gérard Joseph	13/10/2018 à Sierentz	6 rue des Champs
WEILL épouse STANTINA	Dominique Hélène Céline	14/10/2018 à Mulhouse	14 rue de Steinsoultz
SUSSELIN	Pierre	23/10/2018 à Altkirch	2 rue des Vignes
GRETTER	Michel Emile	15/11/2018 à Altkirch	6 rue du Moulin
SPRINGINSFELD veuve STOEKLIN	Lydia Marie	28/11/2018 à Muespach	46 rue de la Montagne

## Permis de construire : les demandes déposées et délivrées du 12/2017 au 11/2018

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
DA SILVA Frédéric, Muespach	Garage et agrandissement de la maison d'habitation	Rue du 1er Septembre	Arrêté d'autorisation du 2 février 2018
OBERLI Robert, Muespach	Garage	Rue des Sapins	Arrêté d'autorisation du 13 février 2018
SCHOFFMANN André, Muespach	Carport	Rue des Vignes	Arrêté d'autorisation du 20 février 2018
SCHINDLER Patrick, Muespach	Toiture de terrasse	Rue de la Forêt	Arrêté d'autorisation du 6 mars 2018
VOGT Audrey, Wentzwiller	Maison d'habitation	Rue des Vignes	Arrêté d'autorisation du 14 mars 2018
COULAT Daniel & Jacqueline, Saint-Louis	Maison d'habitation	Rue des Prés	Arrêté d'autorisation du 27 mars 2018

SCHAUB Julien, Muespach	Réhabilitation d'une grange en habitation	Rue du 1 <sup>er</sup> Septembre	Arrêté d'autorisation du 23 mai 2018
FERBER Robin & Jul., Muespach	Maison d'habitation	Rue de l'Etang	Arrêté d'autorisation du 12 juin 2018
SCHIESS Beat, Muespach	Abri de jardin	Rue de Roppentzwiller	Arrêté d'autorisation du 19 juillet 2018
VALENCA André & VERDE Monico, Blotzheim	Maison d'habitation	Lotissement « Le Clos de la Montagne » rue Montagne	Arrêté d'autorisation du 12 septembre 2018
RISS Alain, Fislis	Maison d'habitation	Rue de Steinsoultz	Arrêté d'autorisation du 21 septembre 2018
BRITSCHU Aurélien, Muespach	Espace couvert sous terrasse existante	Rue de Steinsoultz	Arrêté d'autorisation du 30 août 2018
YILDIZ Sükrü, Knoeringue	Maison d'habitation	Rue de la Montagne	En cours d'instruction
DOMINGER Joseph & Juliette, Michelbach-le-Bas	Maison d'habitation	Rue des Vignes	En cours d'instruction
GUTZWILLER Ludo-vic & FERNANDEZ Mélanie, Muespach-le-Haut	Maison d'habitation	Rue de la Vieille Route	En cours d'instruction
GROELL Philippe, Muespach	Hangar	Rue du 1 <sup>er</sup> Septembre	En cours d'instruction

## Déclarations préalables

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
JONNER Jean-Luc, Muespach	Panneaux photovoltaïques	Rue de Steinsoultz	Arrêté de non opposition du 18 décembre 2017
IMMOSOLIDO SARL, Brunstatt-Didenheim	Division de terrain pour construction	Rue du Rail	Arrêté de non opposition du 2 février 2018
LITZLER Christophe, Muespach	Véranda	Rue de Durmenach	Arrêté de non opposition du 8 février 2018
GABLE Solenne, Muespach	Serre de jardin	Rue de la Vieille Poste	Arrêté de non opposition du 22 février 2018
FLIEG Stéphanie, Muespach	Pergola sur terrasse existante	Rue de la Vieille Route	Arrêté de non- opposition du 20 mars 2018
KUNTZ Betty, Muespach	Modification des façades d'une construction existante	Rue du 1 <sup>er</sup> Septembre	Arrêté de non opposition du 27 février 2018
SCHINDLER Patrick, Muespach	Piscine	Rue de la Forêt	Arrêté de non opposition du 6 mars 2018

HATSTATT François, Muespach	Carport	Rue des Jardins	Arrêté d'opposition du 18 mai 2018
DA SILVA Frédéric, Muespach	Véranda	Rue du 1 <sup>er</sup> Septembre	Arrêté de non opposition du 2 juillet 2018
EDF ENR SOLAIRE, Limonest	Installation d'un générateur photovoltaïque	Rue de la Montagne	Arrêté de non opposition du 21 août 2018
WESPISSE Frédéric, Muespach	Rénovation mur de clôture et aménagement paysager devant la maison d'habitation	Rue de Steinsoultz	Arrêté de non opposition du 3 septembre 2018
MUNCH Jérôme, Muespach	Abri de jardin	Rue du Gersbach	Arrêté de non opposition du 17 septembre 2018
SCHULL Sabine, Muespach	Remplacement d'une porte et d'une fenêtre en bois en PVC, agrandissement d'une fenêtre et changement de couleur du crépis	Rue de la Montagne	Arrêté de non opposition du 20 septembre 2018
HATSTATT François, Muespach	Carport	Rue des Jardins	Certificat d'autorisation tacite du 5 octobre 2018
MUNCH Jérôme, Muespach	Piscine	Rue du Gersbach	Arrêté de non opposition du 27 septembre 2018
SCHMITT Eric, Muespach	Prolongement de toiture pour couverture d'une terrasse existante	Rue de la Montagne	Arrêté de non opposition du 26 novembre 2018
WACH Samuel, Muespach	Piscine	Rue du Gersbach	Arrêté de non opposition du 6 novembre 2018
IMMOSOLIDO SARL, Brunstatt-Didenheim	Division de terrain pour construction	Rue du 1 <sup>er</sup> Septembre	En cours d'instruction
GRANDGIRARD Guy, Muespach	Piscine	Rue de la Montagne	En cours d'instruction



## Les grands anniversaires 2018

La municipalité de Muespach a rendu visite aux personnes qui ont fêté cette année un grand anniversaire.

Nous les remercions pour leur accueil très chaleureux.

Rita	UHLENHUT	23-avr	80
Marie Bernadette	GUTZWILLER	29-juin	80
Niklaus	LUSCHER	25-juil	80
Marie Jeanne	HEMMERLIN	29-juil	80
Marie Anne	HEINIS	04-juil	85
Cécile	SCHMITT	20-août	85
Agnès	GRETTER	26-oct	85
Joseph	STUBENHOFEN	13-nov	85
Jeanne	BURGET	22-nov	85
Hilda	HATSTATT	08-oct	95



Bernadette Gutzwiller  
80 ans le 29 juin



Marie-Jeanne Hemmerlin  
80 ans le 29 juillet



Jeanne Burget  
85 ans le 22 novembre

## L'école maternelle à l'EHPAD de Waldighoffen

Le 6 décembre, les élèves de moyenne et de grande section de l'école maternelle de Muespach sont allés rendre visite aux résidents de l'EHPAD de Waldighoffen. Ils ont fêté avec eux la Saint-Nicolas. Les enfants ont chanté des chansons et ont rencontré le Saint Nicolas qui est venu avec des friandises que tout le monde a appréciées ! Avant de repartir, un très très bon goûter a été servi : manalas et chocolat chaud ! Que du bonheur ! Un grand, grand, MERCI pour cet accueil chaleureux et ce merveilleux moment de tendresse et de partage.



Monique Prautois (Directrice de l'école maternelle).

## Fête des aînés



Encore une très belle fête pour les aînés de Muespach. Rendez-vous était donné à la salle polyvalente de Steinsoultz pour accueillir une délégation de 90 personnes bien décidées à fêter St Nicolas. Animée par Patrick Delavau, chanteur et blagueur de la Elsaessische Variété Staedel, réhaussée par le cœur des petits chanteurs de l'école, les aînés ont apprécié la fête et l'excellent repas mijoté par Stéphane Traiteur de Durmenach servi par les membres dévoués du Conseil Municipal. A noter que l'ainée des 90 convives, Madame Georgette Schoffmann a été mise à l'honneur.



## Associations

### Cours de vannerie

Cette activité se pratique en automne de novembre à décembre dans la salle de la gare les vendredis soir à 20 heures. Nous apprenons les techniques de base pour faire un panier rond. De l'endurance et de la bonne humeur sont demandées. Pour plus de renseignements appeler M. Jonner au 06 08 07 36 54



## Bien Vivre à Muespach



L'association BVM vous a proposé cette année, un Brunch Estival sous notre beau préau ainsi qu'un Repas spectacle autour de l'Espagne en faveur de la recherche médicale contre la mucoviscidose.

Nous avons pu remettre un chèque de 4375€ à Vaincre la mucoviscidose.  
Merci aux personnes présentes.

Sophie Koenig, Présidente Bien vivre à Muespach

## Conseil de fabrique

### Rafraîchissement intérieur de la chapelle, Eglise Saint Blaise de Muespach

Pour la journée citoyenne 2018, le conseil de Fabrique de Muespach a participé aux travaux de la commune pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive. Cette année, les travaux se sont concentrés sur le rafraîchissement de la peinture intérieure de la chapelle de l'église de Muespach.

Avec quelques bénévoles nous avons nettoyé et refait la peinture sur les deux murs intérieurs de la chapelle. Il y avait en amont les préparatifs, différents démontages et protections, le nettoyage et la remise en place pour la prochaine messe dans l'église.

Un grand merci aux bénévoles.

La chapelle est utilisée pour les messes du vendredi matin à 9h célébrée par Père Paul Horstmann ou Père Sébastien Schmitt.

Maintenant, vous savez pourquoi les cloches sonnent le vendredi matin à 9h.



***Le Conseil de fabrique***

# Amicale des Sapeurs-Pompiers

Chers habitants de Muespach,

Comme chaque fin d'année, notre Commune m'offre l'occasion de vous écrire ces quelques lignes. Tenir la plume n'est pas mon plus grand talent, mais c'est avec joie que je viens vous faire part des dernières nouvelles des Sapeurs-Pompiers de Muespach.

La vie n'est pas un long fleuve tranquille, les événements nationaux des dernières semaines en témoignent largement...

Nul n'ignore les mouvements de protestations envers notre gouvernement. Le monde semble incompris et cela se répercute à différents niveaux. Le mot rentabilité sonne dans de nombreuses instances. Il est venu suppléer au côté humain de nombreux services. Tout doit être source de profits.

Les Sapeurs-Pompiers sont également touchés : la disparition lente et silencieuse de nombreux Corps de villages, non rentables aux yeux de nos dirigeants, en témoigne. Mais que faire du service de proximité ? De ces personnes âgées si rassurées quand un Sapeur-Pompier au visage connu, parlant notre langue régionale, vient à leurs secours ? Tout devient aseptisé, mais que faire ? La question reste ouverte...

**Le philosophe Ghandi disait :**

**" Soit le changement que tu veux voir dans le monde."**

Alors, essayons, chacun à notre niveau, de contribuer à un monde meilleur et en premier lieu, à une Alsace meilleure !



C'est avec ce bel objectif que l'Amicale des Sapeurs-Pompiers poursuit sa route, plus déterminée encore !

Le plaisir de se retrouver, la convivialité d'un repas associatif, la joie d'une sortie sont autant de moments de bonheur partagés.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Muespach reste une association ouverte à tous : chacun est le bienvenu.

Je tiens également à vous remercier pour votre soutien témoigné lors de nos manifestations et de notre vente de calendriers.

Sans vous, nous ne serions plus : merci de nous aider à tenir bon !

**La Maison du Sapeur est toujours à votre disposition. Vous pouvez la louer en vous adressant à notre Vice-Président, Philippe Seginger au 06.06.59.51.00 ou à notre Secrétaire, Maxime Meister au 06.30.05.90.92.**

Enfin, les membres du Corps et de l'Amicale se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles Fêtes de fin d'année.

Thomas Hemmerlin,

Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Muespach.

## Amicale des Donneurs de Sang

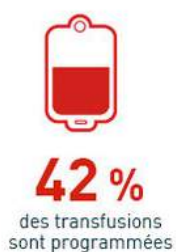
Vous pensez que la transfusion de sang ne vous concerne pas ?  
Que vous-même, vos enfants et vos proches n'en auront jamais besoin ?  
Alors ce message vous concerne !

### A QUOI SERT LE DON DE SANG ?

#### Répartition de l'utilisation des produits sanguins

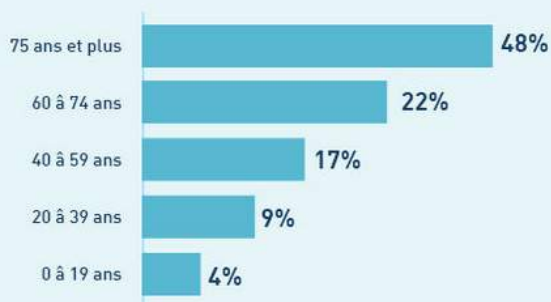


#### Conditions de transfusion

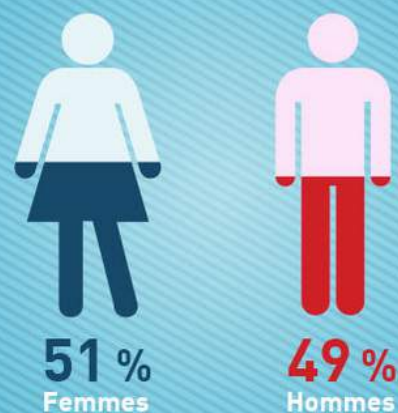


### QUI SONT LES RECEVEURS ?

#### Répartition des transfusés par tranche d'âge



#### Répartition des receveurs par genre



**10 000 dons** de sang sont nécessaires par jour en France, **114 malades** sont soignés chaque heure grâce au don de sang. Donnez votre sang, retrouvez les dates dans le calendrier en fin de la Blättle.

Erhard Springinsfeld, Président de l'Amicale des Donneurs de Sang

## Club des sans soucis

Chers amis retraités de Muespach, si vous avez envie de nous rejoindre nous vous donnons rendez-vous devant la salle de la gare tous les jeudis à 14 heures. Nous avons un groupe de marcheurs et des personnes qui jouent aux cartes et autres jeux de société. Des idées nouvelles sont les bienvenues.

Le président Jean-Luc Jonner



## Chorale de Muespach



La chorale de Muespach ? Bien sûr qu'elle existe toujours !

### Petite rétrospective

Après le départ du dernier directeur, la chorale Ste-Cécile de Muespach et les Chanteurs de l'Amitié de Muespach-le-Haut ont continué de chanter ensemble sans chef avec l'aimable soutien de différents organistes, selon leurs disponibilités. Ainsi avons-nous pu participer à la liturgie des messes des dimanches ou samedis soirs avec notre répertoire habituel. Avec le temps, nous avons toutefois ressenti le manque de répétitions, surtout pour nos voix. Il s'avérait par ailleurs que les chorales réunies de Waldighoffen, Durmenach et Roppentzwiller – qui bénéficient des compétences de Bärbel Royer et de Jean-Pierre Kuntz – manquaient de chantres. Dans un premier temps, cette heureuse convergence d'intérêts nous a permis de préparer de façon informelle le jubilé des 50 ans de prêtrise du père Paul Horstmann, notamment avec des extraits de la « Missa Brevis » de Jacob de Haan.

A partir de septembre 2017, nous avons commencé à répéter régulièrement ensemble et à réunir nos voix pour les fêtes inter-paroissiales et patronales, en particulier. Cette fructueuse collaboration se poursuit et nous venons de fêter Sainte Cécile en l'église de Muespach, le 18 novembre 2018.

Sur le plan administratif, il n'y a rien de changé : chaque chorale a gardé son autonomie. La chorale de Muespach et les Chanteurs de l'Amitié de Muespach-le-Haut sont présents ensemble dans leurs églises respectives pour accompagner les offices ordinaires, ainsi que pour partager les joies et les peines des familles, lors des mariages et des funérailles.

Brigitte Meister-Flieg, Présidente de la chorale de Muespach

# Histoire

## Il y a cinquante ans...1968.

Les médias se sont largement faits l'écho de cet anniversaire.

Les fameux événements de mai-juin 1968 n'ont certes pas été ressentis directement jusqu'à Muespach. Tout juste les anciens se souviennent-ils d'avoir eu quelques jours de vacances forcées pour cause de blocage de leur lieu de travail ou de leur moyen de transport. Il en est ainsi des élèves du lycée de Saint-Louis dont le proviseur a eu la bonne idée de fermer l'établissement dès les premiers remous.

### **Les villages de Muespach-le-Bas et Moyen-Muespach ne sont pas encore fusionnés.**

Les maires respectifs des deux communes sont Lucien BOHRER et Gustave SCHMITT. Les habitants sont au nombre de 380 à Muespach-le-Bas et 251 à Moyen-Muespach. La rue de la Gare n'est pas encore lotie.

Les deux secrétariats de mairie sont assurés par Paul WERSINGER, également directeur d'école. Les autres enseignantes sont Sœur Marie-Priscille BAECHLER pour le cours préparatoire mixte et Sœur Anne-Philippe FRITSCH pour la classe des filles.

De cette époque date l'extension de l'école par la construction d'une salle de classe, d'un préau et de sanitaires dignes de ce nom, ainsi que de locaux pour la (les) mairie(s) où elle se trouve encore aujourd'hui. Jusqu'alors les mairies étaient confinées dans un réduit (actuelle tisanerie de l'école maternelle) à côté de la salle de classe des garçons où se tenaient d'ailleurs les réunions des conseils municipaux.

L'histoire de la paroisse est fortement marquée cette année par l'arrivée de M. l'Abbé Antoine PETER comme nouveau curé et de Mlle Marie, aide au prêtre. Ils succèdent à M. l'Abbé Théophile

HASSLER, déjà absent depuis quelque temps pour raison de santé, et à Mlle Marthe.

Dès son arrivée, M. l'Abbé PETER, âgé de quarante ans seulement, ancien vicaire à Thann, a à cœur de s'occuper (et d'occuper) les jeunes de la paroisse. Ainsi est mis en route le foyer des jeunes à l'ancienne gare en lieu et place de la MJC bientôt dissoute. De nombreux jeunes, y compris de Muespach-le-Haut, participent activement aux diverses activités (kermesses, bricolages, soirées de variétés...) sous la conduite notamment de Bernadette et Erwin SCHWAB. Unanimement apprécié, le nouveau curé sera à l'origine de maints travaux à l'église (chauffage, peinture, vitraux...) et sera l'un des principaux artisans de la fusion des deux villages. Un beau palmarès.

## **La vie économique**

### **Poste et « CMDP » :**

La maison de Joseph SCHOFFMANN (Moyen-Muespach) et de sa sœur Alice abrite le bureau de poste depuis 1908. Joseph, receveur, est également depuis 1962 gérant de la CMDP (Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts, aujourd'hui Crédit Mutuel) installée dans la « Stuba » en face du bureau de poste. La CMDP est présidée par Joseph GROELL-KETTEL. Il s'agit de l'une des dernières « banques » encore installée au domicile du gérant.

### **Agriculture :**

Les deux villages n'ont pas oublié leur vocation agricole, mais cette activité en tant que profession principale est en nette perte de vitesse. Le fameux remembrement des terres agricoles n'a eu lieu qu'il y a quatre ans. Les tracteurs ne sont arrivés qu'il y a une dizaine d'années. Les plus grandes exploitations s'étendent sur moins de 30 hectares.. Elles s'agrandiront rapidement. Aussi les héritiers de nos « petits paysans » ont-ils compris que leur

exploitation ne sera plus viable en tant que telle ; ils choisissent de prendre le chemin de l'usine tout en gardant, pour une trentaine d'entre eux, un train de culture et d'élevage.

### **Salariés :**

La population active salariée, pour une grande partie, travaille dans la région frontalière ou en Suisse. Saint-Louis et ses environs comptent encore des entreprises telles Plasco, Société Mécanique du Haut-Rhin, SIBM, Metap, Textile en Biais, etc, qui emploient des centaines de personnes. Le chômage est inexistant. Des entreprises, notamment suisses (Metallwerke Dornach, Bell,...), organisent même des réunions dans les cafés pour trouver de la main d'œuvre à grand renfort d'avantages tel le transport organisé gratuit. A ce sujet, les travailleurs frontaliers de l'époque se rappellent qu'ils changeaient le franc suisse contre 1,13 franc français jusqu'à la dévaluation en août 1968, puis au taux de 1,25. Pour éviter la fuite des capitaux, l'achat de francs suisses est strictement limité et un carnet de change est institué.

### **Commerces :**

A Moyen-Muespach, Maria et Julien PETER tiennent un café-restaurant-épicerie et disposent également de cinq chambres d'hôtel. Leur salle de banquet sert aussi volontiers de salle de théâtre ou de bal.

A Muespach-le-Bas, l'on trouve un café-restaurant-épicerie-quincaillerie (Hilda et Joseph HATSTATT), deux cafés-restaurants (Yvonne et René BOHRER, Florentine dite « Titine » et Aloyse HEINIS) et un débit de tabac tenu par Marie HAENNIG, également buraliste (c'est chez elle que l'on se procure les congés pour transport d'alcools et que l'on s'acquitte des droits de distillation). On peut faire son plein d'essence à deux endroits (Peter et Hatstatt).

### **Artisans :**

A Moyen-Muespach les artisans sont au nombre de trois : Louis GROELL, menuisier, Alphonse SCHMITT, puisatier, et Lucien STARCK, tailleur. Par ailleurs,

Gustave SCHMITT arrêtera son activité de scierie en fin d'année 1968.

A Muespach-le-Bas se trouvent deux forgerons-maréchaux-ferrants (Lucien BOHRER et Joseph BRAND), un installateur sanitaire (Joseph SCHERRER, le seul à employer des ouvriers), un cordonnier (Antoine SCHWAB), un plâtrier ( Georges WINTENBERGER) et un coiffeur (Robert GOEPFERT).

### **Vie quotidienne :**

Muespach ne fait pas exception à la règle générale. Nous évoluons en milieu rural, mais avons peu de choses à envier aux citadins.

Les centres commerciaux sont inexistantes. Les plus grands magasins sont des Monoprix ou le Globe à Mulhouse. Deux cinémas sont tout proches : « Charlot » BURGER à Durmenach et AMAN à Hagenthal-le-Bas.

La voiture populaire s'appelle Renault 4L ou Citroën 2CV, les plus luxueuses DS ou Peugeot 404. Il n'est pas encore question de ceinture de sécurité, de direction assistée, encore moins de GPS ou autre équipement électronique...

Si la télévision a conquis beaucoup de foyers depuis son arrivée dans le village en 1959, il n'en est pas de même du téléphone et pour cause : le délai d'obtention d'une ligne est interminable (3 à 4 ans voire plus).

### **L'animation des deux villages :**

Bien qu'il n'y ait qu'une amicale des donneurs de sang (créée en 1967 sous la présidence de Marcel SCHUMACHER), il y a deux corps de sapeurs pompiers et deux amicales y rattachées. Les chefs de corps sont Bernard STARCK et Joseph BLIND. Ce sont ces deux associations qui organisent les kilbes autour du 1<sup>er</sup> mai pour Muespach-le-Bas et du 15 août pour Moyen-Muespach.

Trois jeunes musiciens ont uni leurs talents pour former un petit orchestre « pour s'amuser » plutôt que pour faire sérieux : Aimé à l'accordéon et au



clavier, Jean-Claude à la clarinette et Jean-Paul à la contrebasse. La dénomination éphémère du groupe : « D'luschtigi Supparantza » du nom du sobriquet de Muespach-le-Bas. Avec l'arrivée d'Alain à la batterie et le départ de Jean-Paul pour la poursuite de ses études, le trio s'appellera « Les Chums » et connaîtra un beau succès dans l'animation de fêtes associatives ou privées et ce jusqu'en Suisse et en Allemagne.

Le club de football présidé par Joseph SCHERRER regroupe les joueurs et dirigeants des trois Muespach depuis sa création en 1963. Des derbys mémorables ont lieu, notamment contre les équipes d'Oltingue, de Helfrantzkirch, de Ruederbach, etc... parfois animés au son de clarines (*Chiaglocka*).

La vie est aussi rythmée par les fêtes religieuses. La fête patronale de Saint-Blaise en est un temps particulièrement fort : l'église s'avère trop petite pour accueillir tous les fidèles car chaque famille se fait un point d'honneur d'inviter ses proches pour une fête de famille, la chorale met les petits plats dans les grands, l'orgue est tenu par Joseph KLEIBER, organiste à Sainte-Marie Mulhouse et originaire du village.

On pourrait ainsi continuer l'énumération, chaque témoin de l'époque le fera à sa guise.

Mais que de souvenirs...

Jean-Paul Riether



Carte postale éditée vers 1960. L'on distingue encore les rails du chemin de fer et le cimetière est entouré de grands sapins. A noter également l'abondance d'arbres fruitiers dans les champs et prés, presque tous seront arrachés dans le cadre du remembrement.

## Résultat Jeu concours

Vous avez été nombreux à répondre aux questions du "Jeu Concours Ouvrez l'œil" paru dans notre dernier bulletin communal.

Madame Monique Da Silva a été désignée vainqueur par tirage au sort parmi les candidats ayant trouvé les bonnes réponses. Elle sera informée par courrier et son prix lui sera remis lors de la réception du Nouvel An le dimanche 6 janvier 2019.



## Remerciements

Nos remerciements aux agents communaux Éric et Serge, ainsi qu'à Louis, Hubert et Jean Pierre pour la pose et la décoration du sapin communal, à Patricia et Éric pour la préparation, la confection et la mise en place des belles décorations dans notre village. Nos remerciements aussi à Hélène et Jean Pierre pour le fleurissement des parties communes de notre cimetière, ainsi que Monique et Claude pour la taille de la grotte. Nos remerciements aussi à Nathalie et Constance pour le nettoyage de notre

église. Merci à tous les bénévoles de Muespach qui offrent de leur temps pour notre village.



## Invitation à la cérémonie des Vœux 2019

### INVITATION

Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et l'ensemble des employés communaux de Muespach vous souhaitent de très joyeuses fêtes de Noël et vous invitent à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux le

**Dimanche 6 janvier 2019  
à 10h30**



## Poésie : une promenade bucolique

Il fait beau, la température est plus qu'agréable en cette fin de mai. Un temps idéal pour faire une promenade, respirer toutes ces senteurs et admirer la renaissance de la nature en cette saison...Je quitte le village par le haut, sur le chemin qui mène vers le Windenhof. Là, à peine à une centaine de mètres sur ce chemin, sur la gauche, se dresse un immense arbre. C'est un vieux, très vieux poirier. Vu sa taille il n'est pas loin d'être bientôt deux fois centenaire. C'est dire qu'il a vu se passer des choses durant cette longue existence. D'ailleurs ne lui suffit-il pas de jeter un regard à ses pieds pour apercevoir cette vieille casemate de béton toujours là, pour lui remémorer qu'il y a 80 ans, les hommes ici, vivaient les affres d'une terrible guerre à laquelle lui-même a survécu au-moins pour la seconde fois...Mais là, en cette fin de printemps, malgré quelques blessures

liées à l'âge, ornementé de sa parure encore partiellement fleurie, quelle prestance et quelle élégance pour ce magnifique vieillard !

Je m'arrête à ses pieds pour le contempler et tapoter amicalement, en signe de bonjour, sur l'écorce de son vieux tronc. C'est là soudain que je réalise que ce bel aïeul, en dépit de quelque misère, a toujours encore la joie de connaître plein, plein de bonheur... car précisément à cet instant (à cause de mon imagination galopante bien sûr), il m'offre de partager ce moment magique que la nature, une fois l'an, lui donne de vivre....

Sur sa cime y a été construit un « Gràbanascht » (nid de corbeaux) où il s'y passe quelque chose... mais quoi donc ???..... Tendez l'oreille !!!

Z'oberscht ufm Beraboïm  
Do esch à Gràbanascht.  
Wàndersmänn as esch kei Troïm,  
Die Fegel häi a Fascht.

*Tout en haut du poirier  
Il y a un nid de corbeaux.  
Promeneur, tu ne rêves pas,  
Ces oiseaux-là font la fête.*

D'r Bàbba chraït lütt en Dür,  
D'Màmma derzue en Moll,  
A Chleina gaagst ganz süür :  
Schwieget doch à mohl !

*Le papa croasse fort en tonalité majeure  
La maman de même en mode mineur  
Un petit piaïlle très aigri :  
Mais Bon Dieu taisez-vous donc !*

D'Schàla vum letschta Ei versprengt  
Dr Naschtpfludder andlig esch gebora.  
Freude herrscht, s'Gràbavolch sengt,  
A schreckliche Melodie fer eiseri Ohra.

*La coquille du dernier œuf se fend  
Le tout petit-dernier enfin est né  
La joie règne, les corvidés chantent  
Une horrible mélodie pour nos oreilles.*

Doch esch's a gewàldig Fascht,  
An erfellda Troïm,  
En damm Gràbanascht  
Do, ufm Beraboïm.

*Mais c'est une immense fête,  
Un rêve qui s'accomplit  
Dans ce nid de corbeaux  
Là-haut sur le poirier.*

*André Schoffmann, Muespach - Novembre 2018*

# L'agenda 2019



6 janvier	Cérémonie des Vœux
10 janvier	Galette des rois Club « sans soucis »
<b>23 janvier</b>	<b>Don de sang à la salle polyvalente Muespach</b>
3 février	Fête Patronale St Blaise, verre de l'amitié au sous-sol de l'école
9 février	Vente des cartes de membres de l'Amicale des Donneurs de Sang
24 février	Repas Carpes frites de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
Mars	Vente de tulipes pour l'IRHT
16 mars	Assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang
7 avril	Friture de carpes, FC Muespach, Muespach-le-Haut
13 avril	Chasse aux œufs
<b>24 avril</b>	<b>Don de sang à la salle polyvalente Muespach le Haut</b>
18 mai	Journée citoyenne
26 mai	Élections européennes
9 juin	Bourse expo de véhicules anciens Sundg'Oldies
16 juin	Brunch BVM
28,29,30 juin	Green Goal Beach Soccer Cup, Muespach-le-Haut
6 juillet	Soirée Tricolore de l'Amicale des Donneurs de Sang
14 juillet	Cérémonie de la Fête Nationale
20,21 juillet	1/2 finale du championnat de France de Beach Soccer
<b>2 août</b>	<b>Don de sang à la salle polyvalente Muespach</b>
18 août	Marché aux puces de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
28 septembre	Steinsoultzoise
<b>16 octobre</b>	<b>Don de sang à la salle polyvalente Muespach le Haut</b>
3 novembre	Vente des calendriers, Amicale des Sapeurs-Pompiers de Muespach
3 novembre	Friture de carpes, FC Muespach, Muespach-le-Haut
1er décembre	Fête de Noël des aînés